

## Communiqué de presse

Octobre 2020

### DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RD 910

**Le projet de requalification de la RD 910 sur les communes de Chaville et Sèvres a été déclaré d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020. Ce projet s'étend de l'avenue de la division Leclerc, à Sèvres jusqu'à la rue des Marais, à Chaville. Le Département prévoit d'investir 55,5 M€ dans cet aménagement, avec le soutien du Fonds de Solidarité d'Investissement Interdépartemental (FS2i). Les travaux débiteront fin 2022 / début 2023.**

Le Département des Hauts-de-Seine souhaite réaliser, sur les 3,8 km concernés par le projet de requalification de la RD910, dite « Voie royale », des aménagements paysagers qualitatifs qui transformeront cette voie en un boulevard urbain dont les abords seront végétalisés. Une meilleure place sera donnée aux circulations actives (piétons et cyclistes), tout en assurant une circulation fluide, en particulier pour les bus.

Le Département souhaite valoriser la vitalité des commerces et services de proximité, en insérant des contre-allées, avec du stationnement et des aires de livraison. Ce projet ambitieux a pour objectif de donner la priorité aux circulations actives (piétons, cyclistes), en y ajoutant des passages piétons et des pistes cyclables. Cette réorganisation de l'espace public vise à améliorer le partage de l'espace public et la sécurité de tous les usagers. Par ailleurs, le projet apporte une plus-value environnementale par l'augmentation des surfaces végétalisées et le doublement du nombre d'arbres d'alignement.

Le projet répond aux objectifs du plan départemental des circulations actives 2014-2020 et du plan de déplacement urbain de la Région Ile-de-France, qui classe la RD 910 comme **itinéraire prioritaire et d'utilité publique**.

L'enquête publique qui a eu lieu du 30 septembre au 31 octobre 2019 a permis de faire ressortir des éléments d'amélioration du projet, en particulier sur la place de l'arbre et sur les aménagements cyclables. Le département a pris en compte ces remarques et s'est engagé dans sa déclaration de projet à améliorer ces points du projet lors des études opérationnelles à venir. La déclaration de projet est disponible sur le site du Département.

#### **Contact presse**

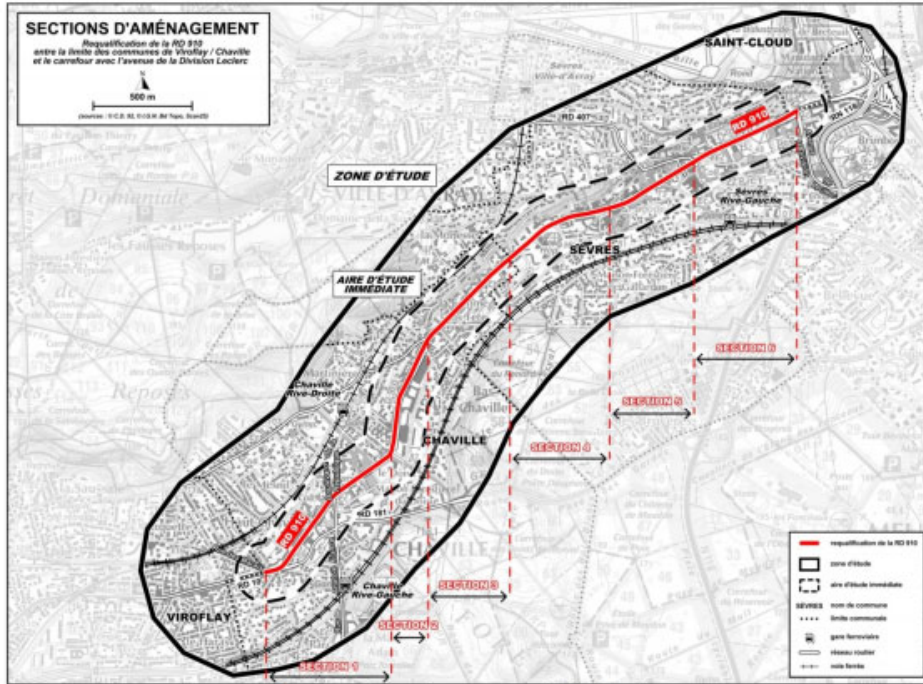
**Justine Maucotel**

tél. : 01 47 29 32 32

Courriel : [jmaucotel@hauts-de-seine.fr](mailto:jmaucotel@hauts-de-seine.fr)

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

Le périmètre d'aménagement par section



Sections d'aménagement de l'opération